

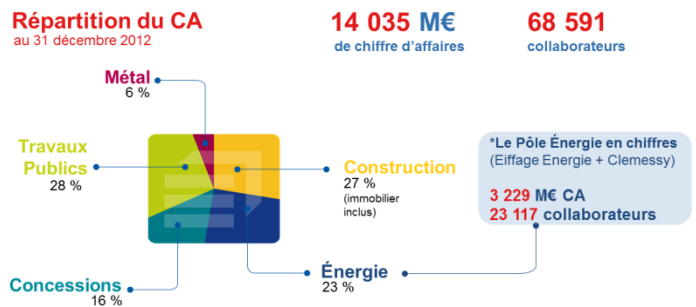


C. TULARD & M. BOUNINE-CABALE

Respectivement **Responsable Qualité-Environnement (RQE) du pôle Tertiaire** de la société EIFFAGE Énergie Ile-de-France et **stagiaire environnement à la Direction Régionale** de la société EIFFAGE Énergie Ile-de-France ; nous avons collaboré afin de pouvoir apprécier – dans nos domaines de travail respectifs – les marges de manœuvre dont nous disposons pour mettre à profit le Master 2 BIOTERRE que l'on a toutes les deux suivi cette année.

EIFFAGE Énergie est une des 5 branches du Groupe EIFFAGE ; 4^e groupe européen dans le secteur du BTP et des concessions. L'entreprise conçoit, réalise et exploite des réseaux et systèmes d'énergies et d'information dans le respect des Hommes et de l'environnement.

Au lendemain de la conférence environnementale ayant confirmé les préoccupations grandissantes en matière d'efficacité énergétique et de biodiversité ; mais également aux vues des engagements promus par le groupe EIFFAGE en faveur de la protection de la biodiversité ; nous nous sommes intéressées à la problématique suivante :



En quoi la prise en compte de la biodiversité est source d'opportunités pour EIFFAGE Énergie ?

Le DOMAINE

Etre stagiaire au niveau régional m'a permis d'entrevoir les différents domaines de compétences de la société EIFFAGE Énergie :

1. Les activités d'infrastructure : les travaux d'éclairage public, de signalisation tricolore, d'enfouissement de tous types de réseaux ;
2. Les activités de tertiaire : alimentation électrique en intérieur avec mise en place de courants forts et faibles, les systèmes informatiques et automatiques ;
3. Les activités de maintenance des équipements électriques et climatiques ;
4. Les activités de thermie : climatisation, chauffage et plomberie.

Pour autant nous avons fait le choix de **limiter notre étude au domaine du tertiaire** et ce pour deux raisons principales. Tout d'abord parce que le pôle tertiaire comprend les activités d'installations électriques réalisées en intérieur et donc a fortiori paraît être *le domaine le moins concerné par la prise en compte de la biodiversité*. Ensuite parce que Caroline TULARD, par son expérience des activités tertiaire – disposait des éléments nécessaires à la démonstration de nos propositions.

1. Nos missions ou la mise en place d'un Système de Management Environnemental EFFICACE

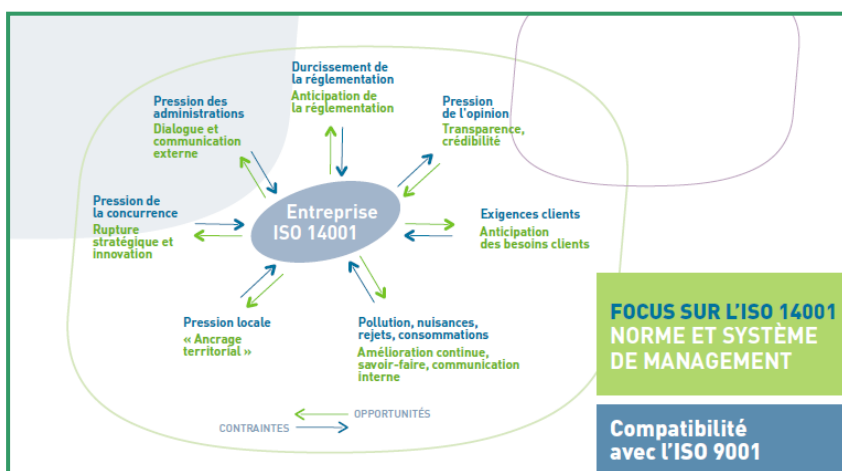
Caroline TULARD est Responsable Environnement des activités tertiaire depuis près de 7 ans et à ce titre est chargée de mettre en place un Système de Management Environnemental (SME). Ce dernier est une nécessité pour que l'entreprise fonctionne en conformité avec les exigences environnementales aussi bien nationales qu'internationales, mais également pour prouver qu'EIFFAGE Énergie est capable de poursuivre ses activités d'installations électriques et climatiques tout en étant responsable de la gestion de ses déchets et plus largement de son impact environnemental tout au long de la gestion d'une affaire.



En vue de l'audit de certification environnementale ISO 14001 qui aura lieu en décembre 2013 sur la majorité des entités de la Région, Margaux BOUNINE-CABALÉ a comme mission de soutenir les différents Responsables et animateurs Qualité-Environnement (RQE, AQE) dans la gestion des SME qu'ils tiennent sur leurs différents périmètres et ce à travers un outil en cours de déploiement : GEODE BDD (GEstion Opérationnelle de l'Environnement par l'outil Base de Données).



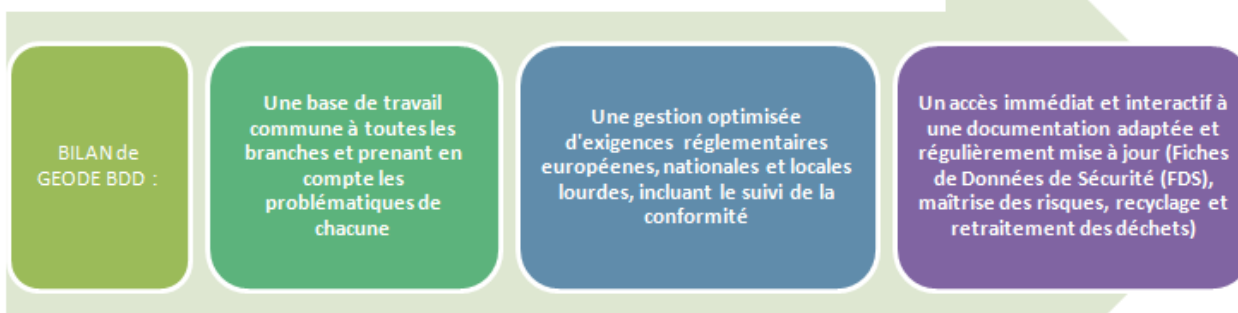
1. 1. Les bienfaits du SME, missions centrale du RQE



Le pôle EIFFAGE Énergie tertiaire, dans une démarche d'amélioration continue, s'est d'abord prononcé pour un système de management de la qualité (certification ISO 9001 : 2008) avant d'opter pour une démarche de management environnemental.

Figure 1 : Schéma tiré d'une étude menée par l'AFNOR sur les contraintes et opportunités de l'ISO 14001

1. 2. Les atouts de l'outil GEODE BDD



L'outil étant cependant en cours de déploiement, sa mise en œuvre a rencontré quelques difficultés. Pourtant là n'est pas le reproche majeur dont il doit faire l'objet. Dans aucune mesure – tout au long du suivi environnemental d'une affaire, de sa conception à sa réalisation – n'est abordée la question de la biodiversité.

2. La biodiversité dans tout ça ? Source d'opportunités !

« L'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel »
(Charte de l'environnement, 2005, préambule de la Constitution Française)

En 2012 le comité de suivi de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) a reconnu le Groupe EIFFAGE comme un des 23 acteurs engagés pour la SNB. Pour autant Le SME déployé par la branche EIFFAGE Énergie ne permet pas de s'inscrire dans la démarche d'engagement volontaire pour la biodiversité du groupe EIFFAGE et plus largement dans les politiques nationale, européenne et internationale pour la protection de la biodiversité.

Vers un SME intégrant un volet « biodiversité » : l'outil EBE-vie du MEDDE

De la synthèse du questionnaire, on peut conclure qu'EIFFAGE Énergie tertiaire n'est impacté qu'indirectement par la détérioration des services écosystémiques. Malgré cela, l'outil permet d'identifier - par services de l'entreprise - quelles sont les causes d'impacts, mais aussi quels impacts négatifs/positifs ont été générés et quelles actions, bonnes pratiques devraient être envisagées.

C'est dans cette optique que nous avons mis en place une nouvelle initiative : la gestion différenciée des espaces verts du site EIFFAGE Énergie à Saint-Denis. Nos objectifs dans le cadre de ce projet sont les suivants :

1. Prouver à la Direction que la gestion naturelle des espaces n'était pas plus coûteuse qu'une gestion classique et décorative ;
2. Montrer que la biodiversité urbaine a un intérêt et qu'il est important de la préserver aussi bien sur les sites externes de l'entreprise, que dans les sites publics et enfin dans les maisons, jardins ;
3. Montrer également que l'impact environnemental de l'entreprise commence dès l'occupation d'un site bureaux pour les fonctions supports et que mener une action de gestion naturelle des espaces verts est une manière de compenser la pollution émise, l'espace occupé etc.

L'outil EBE-vie est intéressant car il pousse - à tous niveaux de l'entreprise - à se remettre en question afin de comprendre dans quelles mesures nous sommes liés à la biodiversité et comment nous pouvons l'intégrer dans le fonctionnement de l'entreprise afin de rester viables et concurrentiels sur le marché. **C'est d'autant plus stimulant que notre projet de gestion différenciée a été choisi par la Direction Développement Durable du Groupe comme projet pilote à déployer au sein de chacune de ses branches.**



- Préservation de la **biodiversité urbaine** (Près de 60 espèces sauvages recensées sur site ; aux vertus ornementale, thérapeutique, alimentaire).
- **Gestion minimale** des espaces verts.

Eiffage Energie innove dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)



FOCUS sur l'UTILITÉ de la démarche :

- La biodiversité des villes rend des services indispensables à la vie des urbains (Ex : diminution du CO2, régulation thermique, bien-être des habitants).
- Les pieds d'arbres et les bandes de terre du site d'Eiffage Energie contribuent au développement d'une ville plus verte.

Pour plus de précisions s'adresser au service environnement.



3. Vers une conciliation entre biodiversité et gestion de l'énergie pour l'amélioration de la performance énergétique de nos installations

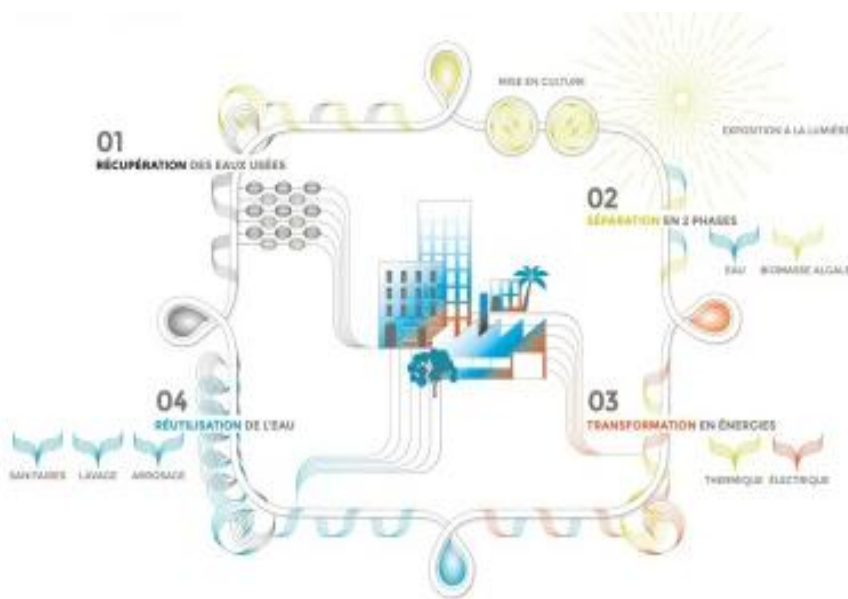


Ce sont les lois du Grenelle de l'environnement qui ont apporté un élan dans la mise en œuvre des techniques de performance énergétique. Elles ont permis de mettre en place une politique énergétique qui s'articule autour de trois axes majeurs : la réglementation (à partir de la **Réglementation Thermique 2012**), la sensibilisation (en informant les usagers avec le **Diagnostic de Performance Energétique**) et l'incitation (en proposant de construire des bâtiments labellisés).



Grâce à cette politique la performance énergétique est aujourd'hui au cœur des préoccupations de nos clients.

Pour EIFFAGE cette politique nous incite à *optimiser nos performances techniques, réduire nos impacts environnementaux, maîtriser nos coûts, améliorer le confort des usagers.* » (Rapport Annuel 2012 du Groupe EIFFAGE)



EIFFAGE répond à ces défis en s'appuyant sur la réglementation mais aussi sur les certifications environnementales qui sont imposées par les maîtres d'ouvrage. Ce sont généralement ces derniers qui proposent le premier profil environnemental du bâtiment. **En conséquence EIFFAGE Énergie se contente de répondre à leurs exigences alors que l'entreprise pourrait se différencier des concurrents en proposant ses propres produits innovants développés en interne ou en utilisant des produits développés par d'autres organismes qui répondent aux défis sociétaux, environnementaux et économiques actuels.**

A titre d'exemple on peut retenir comme innovation celle qui s'appuie sur le *biomimétisme* : **le mur d'algue** (cf. image ci-contre). L'innovation installée sur les **murs de bâtiments de La Défense** propose d'utiliser des micro-algues pour exploiter l'Énergie solaire et produire de l'Énergie électrique.

⇒ BILAN de cette innovation :

- réduction de 80% de consommation énergétique primaire (hors occupants)
- réduction de 80% de la consommation en eau

⇒ **Grâce aux évolutions technologiques et aux démarches environnementales, le niveau de qualité énergétique des bâtiments peut largement être atteint.**

CONCLUSION

Les réflexions menées pour répondre à la problématique de ce mémoire nous ont confirmé l'intérêt de s'engager, pour des entreprises de profit, dans des démarches de développement durable. Le challenge est donc d'essayer de convaincre toutes les personnes de l'entreprise que c'est grâce à la combinaison de la réussite économique et du respect de l'environnement que l'entreprise sera pérenne.

L'entreprise doit pouvoir s'appuyer sur des responsables environnement formés aux questions de la biodiversité - et pas seulement à la réglementation - pour intégrer la biodiversité dans son plan d'action. Ainsi l'approche environnementale ne serait plus uniquement réglementaire mais aussi éducative et permettrait d'intégrer une vraie culture environnementale au sein de nos métiers.